

ÉVALUATIONS MICRO ET MACROÉCONOMIQUES DES ALLÈGEMENTS DE LA (PARA)FISCALITÉ EN BELGIQUE

5 octobre 2005
Matinée d'étude

À l'occasion des 60 ans
de la Sécurité sociale et de l'ONSS

- Co-organisée par

POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE



et
OFFICE NATIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

- Recherche menée par



DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, UCL

Le chômage des jeunes est un problème préoccupant pour notre pays, tant au sud qu'au nord. Il touchait en 2003 21,5% des 15-24 ans (15,5% pour la moyenne UE-15) pour un taux de chômage de 8,1% tous âges confondus (définition OCDE du chômage). En 2003, dans les trois régions du pays, le taux de chômage relatif des personnes diplômées de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur est entre deux et quatre fois plus important que celui des personnes titulaires d'un diplôme post-secondaire. Cette position relative défavorable des peu qualifiés est déjà ancienne.

Les Gouvernements successifs ont depuis des années favorisé la (ré)insertion de personnes inoccupées sur le marché du travail par des allègements de charges sociales. La seule observation du nombre de travailleurs qui ouvrent le droit à ces allègements et du montant octroyé des diminutions de cotisations ne suffit pas pour préjuger de l'impact de ces politiques. Elle doit être complétée par des recherches notamment de nature économique.

Dans ce contexte, la Politique scientifique fédérale a confié à l'Institut de Recherches économiques et sociales (IRES, UCL) une étude relative à l'évaluation d'un certain nombre d'allègements de la (para)-fiscalité en Belgique. Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme de recherches "Cohésion sociale" (2001-2005). Sous l'angle microéconomique, il s'agit d'évaluer les modalités d'allègement du point de vue de l'insertion pour un jeune demandeur d'emploi de longue durée sans expérience de travail (sortie du chômage vers l'emploi, durée de celui-ci). Sous l'angle macroéconomique, l'objectif est d'évaluer les allègements sous l'angle des effets sur les choix technologiques et les processus de création/destruction d'emplois tenant compte de la négociation salariale, des qualifications diverses des travailleurs et de l'existence d'autres politiques (assurance-chômage, politiques actives).

Cette demi-journée d'étude co-organisée par la Politique scientifique et l'O.N.S.S. se propose de présenter les résultats de cette étude et de discuter de propositions quant aux types de politiques d'emploi les plus opportunes tant pour leurs bénéficiaires que pour la santé de notre système de sécurité sociale. Elle s'inscrit parfaitement dans l'ensemble des réflexions de fond qu'appelle un anniversaire aussi important que le 60ème de la Sécurité sociale et de l'Institution qui la symbolise le mieux.

PROGRAMME

- 9h - 9h15 **Accueil**
- 9h15 - 9h30 **Mot de bienvenue et introduction**
M. Pierre Vandervorst, *Administrateur général de l'ONSS*
Dr. Philippe Mettens, *Président de la Politique scientifique fédérale*
- 9h30 - 10h10 **Evaluations microéconométriques du Plan Avantage à l'Embauche et des réductions structurelles pour un groupe de jeunes chômeurs défavorisés**
Prof. Bart Cockx, *Institut de Recherches économiques et sociales, Université Catholique de Louvain*
- 10h10 - 10h30 **Discussion ouverte avec la salle**
Introduction au débat et regard critique par
Maritza López-Novella, *Experte au Bureau fédéral du Plan*
- 10h30 - 11h **Pause café**
- 11h - 11h50 **Evaluations macroéconomiques des allègements structurels de cotisations patronales**
Profs. H. Sneessens et B. Van der Linden, *Institut de Recherches économiques et sociales, Université Catholique de Louvain*
- 11h50 - 12h30 **Discussion ouverte avec la salle**
Introduction au débat et regard critique par Luc Denayer, *Secrétaire du Conseil Central de l'Economie*
- 12h30 **Fin**

INFORMATIONS PRATIQUES

Date Mercredi 5 octobre 2005, de 9h à 12h30

Lieu Office national de Sécurité sociale
Place Victor Horta 11 - 1060 Bruxelles
(Gare de Bruxelles-Midi, au-dessus du terminal Eurostar, plan disponible sur la rubrique "contacts" www.onssrszls.fgov.be/onssrsz/fr/home.htm)

Participation La participation est conditionnée à une inscription préalable. Les frais d'inscription s'élèvent à 14€ à verser au compte 001-4656149-31 avec la mention **5 octobre 2005, Nom et Prénom du participant**. Le paiement donne droit à un exemplaire de la publication du rapport final "Evaluations micro et macroéconomiques des allègements de la (para)fiscalité en Belgique".

Inscription Sur http://www.ires.ucl.ac.be/CoL_RSZ_ONSS.html
avant le 26 septembre 2005

Information Institut de Recherches Economiques et Sociales
Tél. le matin: 010.47.39.48. - F. : 010.47.39.45 - neys@ires.ucl.ac.be